

Journal de l'Académie

Février 2006

Un bulletin pour les membres de l'Académie du Coaching

Volume I, numéro 3

Attention, on avance l'heure !

Le changement à l'heure d'été aura lieu le 26 mars en Europe alors qu'il se fera le 2 avril au Québec. Cela signifie que du 26 mars au 1er avril, les télé-classes de midi et 13 h 30 (au Québec) se tiendront à 19 h et 20 h 30 respectivement en Europe.

Pour l'Île de Ré-union, dès le 2 avril, le décalage horaire sera de 8 heures au lieu de 9 heures.



Jouez à l'expert !

Par Ghyslain Lévesque, Rédacteur

Vous aimez jouer à l'expert? L'expert en Coaching bien sûr! Voici la chance de vous laissez aller un petit peu. Voilà donc l'énoncé d'une situation réelle qui a été vécue par un de nos lecteurs.

Afin de lui donner un coup de main, nous vous invitons à transmettre vos questions puissantes qui l'aideront à relancer son client. !

Pour participer, c'est très simple, envoyez-nous vos 2 questions clés à glevesque@coaching.qc.ca et courez la chance... de vous amuser (et oui, une participation pour le plaisir, tout simplement, et pour aider un collègue Coach!).

Bien entendu, nous partagerons les meilleurs questions avec vous dans le but de permettre à tous de se mettre au parfum.

Vous pouvez consulter le cas du mois à la page 2 de la présente édition.

Finalement, n'hésitez pas à nous faire part de vos situations particulières. Cela vous permettra non seulement de profiter de l'expertise de nos lecteurs mais aussi de leur lancer un défi !

G.L.

Télé-atelier : L'intuition en coaching

Maximisez votre efficacité de coach en intégrant l'intuition à vos outils pratiques!

5 télé-ateliers de 90 minutes animés par Michèle Cyr

Les mardis de 12 h 00 à 13 h 30, du 9 mai au 6 juin 2006

Coût : 350\$ ou 265€ (Matériel didactique inclus, taxes en sus)



Pour en savoir plus et vous inscrire: www.coaching.qc.ca/atelier.asp

Bienvenu à nos nouveaux participants (1 oct 05 - 31 jan 06)

Mondher Achour (Tunisie)
Claudie Arsenault (Québec, Québec)
Heidi Baetig (Montréal, Québec)
Mélanie Baillargeon (Candiac, Québec)
Julie-Maude Beauchesne (Montréal Québec)
Guy Bégin (Ste-Adèle, Québec)
Habib Ben Hamed (Tunisie)
Sylvain Binette (Montréal, Québec)
Sylvie Bleau (St-Nicolas Québec)
Lotfi Boudakim (Tunisie)
Gilles Boutin (Amos, Québec)
Mireille Bouffard (Laval, Québec)
Francis Cantraine (Belgique)
Anya Chamoux (Belgique)
Martine Charpentier (Vaudreuil, Québec)
Nadia Claudel (France)
Valérie Couvreur (Dion-Valmont, Québec)
Martine Doucet (Joliette, Québec)

Clovis Durand (Longueuil, Québec)
Faouzi El Mufti (Tunisie)
Tarak Elloumi (Tunisie)
Martine Gabriel (Espagne)
Houria Grana (Belgique)
Myriam Hamez-Spy (Montréal Québec)
Noémie Jacquemin (Belgique)
Rafaa Jemli (Tunisie)
Mireille Julien (Corse)
Rafika Karoui Bouchamaoui (Tunisie)
Jean Labarre (Mascouche, Québec)
Sophie Lapointe (Gatineau, Québec)
Patricia Leiby (Trois-Rivière, Québec)
Hatem Maalej (Tunisie)
Walid Maâouia (Tunisie)
Besma Massaoud (Tunisie)
Nabil Meddeb (Tunisie)
Jean-Luc Megali (Belgique)

Marion Moisan (Des Ruisseaux Québec)
Andréa Monette (Montréal Québec)
Riadh Naouar (Tunisie)
Ginette Navert (St-Jean-sur-Richelieu Québec)
Geneviève Ohayon Kaye (Belgique)
Alexandre Pinel (Mascouche, Québec)
Christel Preuss (Belgique)
Diane Riel (St-Clet) Québec)
Stéphane Rivet (Laval, Québec)
Christine Roussel (Montréal-Nord, Québec)
Mélina Roy (Anjou, Québec)
Christian Salois (Gatineau, Québec)
Line Savignac (Berthierville Québec)
Mohsen Snoussi (Tunisie)
Mado St-Cyr (Sutton, Québec)
Besma Touiti Miladi (Tunisie)
Marilyn Vanbesien (Belgique)
Chantal Vander Vost (Belgique)

Le cas du mois

Rédigé par Ghyslaine Lévesque, Rédacteur

Vous êtes le coach de Martine qui est directrice d'un département de service. Après quelques rencontres, Martine semble prise dans une impasse : elle manque de personnel mais est incapable de faire approuver l'embauche de 3 nouvelles ressources.



Cette situation l'amène à travailler beaucoup plus que les 40 heures régulières et de ce fait, n'a plus de temps à consacrer au développement de ses employés. Ses meilleurs éléments sont sur le point de partir !

Envoyer vos questions à : glevesque@coaching.qc.ca

Télé-atelier : Comment dénicher vos clients

Vous voulez développer une pratique de coaching stimulante et prospère, mais vous ne savez pas par où commencer ? Joignez-vous à un groupe de coachs et professionnels qui apprendront à offrir leurs services avec succès, sans les vendre...

7 télé-ateliers de 60 minutes et 3 heures de coaching individuel par Claudette Vidal, PCC. Les mardis à 18h30, du 11 avril au 6 juin 2006

Coût : 595\$ (taxes en sus)

Matériel didactique inclus

Subvention possible de 50% avec Emploi Québec

Pour en savoir plus et vous inscrire :
www.coaching.qc.ca/atelier.asp

Les autres programmes de Coaching de gestion inc.

Programme Avancé de Communication en Management (PACM)

Pour vous ou vos clients, le PACM est un programme intégré de développement et d'amélioration des compétences en gestion. Il est destiné aux gestionnaires de tous niveaux convaincus de l'importance dans la communication en gestion et désireux de progresser dans la Gestion Nouvelle Génération (le coaching). Prochain programme: 31 mars (Montréal).

Informez-vous :

<http://www.coaching.qc.ca/fr/pecg/default.asp>

Programme d'Entraînement à la Télé- Formation (PETF)

Ajoutez un volet à votre entreprise et donnez-vous un marché planétaire. Apprenez à faire de la télé-formation et rejoignez vos clients partout. Apprenez « Comment concevoir, animer et mettre en marché des télé-classes de niveau supérieur ». Prochain programme en télé-classes : 26 avril.

Informez-vous :

<http://www.coaching.qc.ca/fr/petf/default.asp>

Profitez du JOURNAL DE L'ACADÉMIE
pour annoncer vos services.

- Des espaces « format carte d'affaire » vous sont offerts chaque mois.
- Réservez à l'avance, les espaces sont limités.
- Communiquez avec nous pour connaître les tarifs.

Occasion
d'affaires

Une invitation
à vous faire
connaître!

N'attendez plus, écrivez-nous à glevesque@coaching.qc.ca

Les télé-conférences du mois gratuites

16 mars : Le Parent-Coach

20 avril : La puissance du langage

18 mai : Mieux comprendre la dynamique humaine

15 juin : Le coaching interculturel

<http://www.coaching.qc.ca/fr/conferences.asp>

Connaissez-vous « Le coach et la mouche »?

Par Nadine McPhail-Fortin, Directrice des opérations

Plusieurs étudiants au Programme sont à l'origine d'initiatives dans lesquelles d'autres étudiants se sont impliqués par la suite. L'école encourage et soutient ces initiatives de différentes façons, et nous aimerions vous inviter à profiter du Journal de l'Académie pour faire connaître vos initiatives. En voici un exemple qui saura certainement vous inspirer.

Carole Samson, Sylvain Boulianne, et Yvon Lachapelle ont créé un petit bijou de bulletin : Le Coach et la Mouche. Pour en obtenir un exemplaire, il vous suffit d'envoyer un courriel à Carole (carole.samson@videotron.ca), Sylvain (sybouli@netscape.ca) ou Yvon (yvon@lachapelle-coaching.com), avec pour titre « Le coach et la mouche ».

N.M.F.



La reconnaissance professionnelle

Par Nadine McPhail-Fortin, Directrice des opérations

Quand puis-je faire ma demande d'accréditation auprès de l'ICF?

Si vous avez votre certification du PECP, vous pouvez faire votre demande d'accréditation de Coach Associé (ACC) en tout temps. Vous devez respecter les périodes d'accréditation de l'ICF pour faire votre demande d'accréditation de Coach Professionnel ou de Maître Coach. Consultez le site de l'ICF: <http://www.coachfederation.org>.

Je veux adhérer à l'ICF, et sur le site, on me donne le choix de quatre types de membre. Comment choisir le bon?

L'ICF a changé sa structure de membre au cours de l'automne 2005 et donne lieu à 4 types de membre. La transition à cette nouvelle structure est graduelle et continuera jusqu'au 31 mars 2007 où il y aura alors 3 types de membre.

- **Coach accrédité :** Vous êtes « membre accrédité » si vous êtes un membre et que vous avez obtenu une reconnaissance professionnelle de l'ICF (ACC, PCC, MCC)
- **Coach affilié :** Vous êtes « membre affilié » si vous devenez membre après le 1er avril 2006
- **Partenaire de l'industrie :** Catégorie pour les membres non coaches qui soutiennent la mission et les buts de l'ICF
- **Coach membre :** Vous êtes « coach membre » si vous devenez membre avant le 1er avril 2006 et vous n'êtes pas accrédité. Votre adhésion à titre de « coach membre » sera valide pour 1 an. Après quoi, vous pourrez renouveler votre adhésion en tant que membre accrédité, si vous êtes devenu ACC, PCC, ou MCC ou bien en tant que membre affilié si vous n'êtes pas encore accrédité.

Pour ma certification et mon accréditation, j'ai besoin d'heures documentées de pratique du coaching dont une proportion minimale doit être « rémunérée ». Est-ce que la rémunération doit obligatoirement être monétaire?

Non. Vous pouvez faire un échange de services. Par exemple, si vous coachez un autre des participants et qu'en échange, il vous coache. Vous pouvez vous mettre d'accord sur la valeur du coaching, par exemple 20 \$ par heure, et bien qu'il n'y ait pas d'échange monétaire, vous avez été rémunéré (Ça fait moins d'impôt en plus...). Un autre exemple sera de coacher un formateur pour un certain nombre d'heures, en échange d'une formation offerte par celui-ci.

Quelle est la proportion des mes heures de coaching qui doit être rémunérées?

Pour la certification du PECP, les exigences diffèrent selon votre date d'admission au cycle à certifier. Depuis le 1er juin 2005, pour les 1er et 2e cycle, au moins 75% des heures requises doivent être rémunérées et seul les heures à titre de coach comptent. Pour l'accréditation auprès de l'ICF, seul les heures à titre de coach comptent. Pour l'ACC, 75% des heures requises doivent être rémunérées. Pour le PCC et le MCC, 90% des heures requises doivent être rémunérées.

Je suis gestionnaire et je coache mes collaborateurs. Est-ce que je peux compter ces heures de coaching?

Non, en tant que gestionnaire, vous faites de la gestion avec vos collaborateurs et vous êtes rémunéré pour gérer une équipe, un département, etc. Même si vous utilisez une approche de coaching, vous n'êtes pas rémunéré pour faire du coaching et il ne s'agit pas d'une démarche de coaching professionnel. Si par contre, vous coachez des gens à l'interne, des membres du personnel qui ne se rapporte pas à vous, vous pouvez compter ces heures de coaching.

N.M.F.

Accessible gratuitement, le Journal de l'Académie est un bulletin périodique publié sur Internet à l'intention des participants au Programme d'Entraînement au Coaching Professionnel.

© Les droits de reproduction sont réservés.

ISSN – 1715-7846

Dépôt légal : Mars 2006 (BAC et BNQuébec)

Le genre masculin est utilisé sans discrimination, uniquement dans le but d'alléger le texte.

Éditeur : Jean-Pierre Fortin

Rédacteur : Ghyslaine Lévesque, glevesque@coaching.qc.ca

Révision linguistique : Germaine Lalonde, glalonde@coaching.qc.ca

Gestion : Nadine McPhail-Fortin, nmcpmail@coaching.qc.ca

COACHING



DE GESTION INC.

L'ACADÉMIE DU COACHING

Téléphone : (514) 735-9333 ou 1-888-764-3623

Télécopieur : (450) 649-6372

Courriel : info@coaching.qc.ca

Site Internet : www.coaching.qc.ca